

PERSONNEL INFIRMIER

Le personnel infirmier constitue généralement la catégorie la plus nombreuse des professionnels de la santé : ils sont en effet près de trois pour un médecin en moyenne dans les pays de l'OCDE. Cependant, beaucoup de pays craignent une pénurie de personnel infirmier et leur inquiétude à cet égard pourrait bien s'intensifier dans les années à venir car la demande d'infirmiers continue d'augmenter et le vieillissement de la génération du « baby-boom » entraîne de manière accélérée une vague de départs à la retraite chez les infirmiers. Cette situation a conduit de nombreux pays à prendre des mesures pour former davantage d'infirmiers et accroître en même temps les taux de maintien en poste.

En bref

En moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE, on dénombrait 8.8 infirmiers pour 1 000 habitants en 2011. C'est en Suisse, au Danemark et en Belgique que ce nombre était le plus élevé : plus de 15 infirmiers pour 1 000 habitants (même si le chiffre de la Belgique est surestimé car il représente l'ensemble des infirmiers autorisés à exercer). Les pays de l'OCDE qui enregistraient la densité d'infirmiers la plus faible étaient la Turquie, le Mexique et la Grèce. Par rapport à la moyenne de l'OCDE, la densité est également faible dans des pays émergents clés, tels que l'Indonésie, l'Inde, l'Afrique du Sud, le Brésil et la Chine, où l'on comptait moins de deux infirmiers pour 1 000 habitants en 2011, bien que les chiffres aient progressé assez rapidement dans certains de ces pays au cours des dernières années.

La densité d'infirmiers a augmenté dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE au cours des dix dernières années, à l'exception d'Israël et de la République slovaque. La hausse a été particulièrement rapide en Corée, en Espagne, au Portugal et en Turquie, même si le nombre d'infirmiers pour 1 000 habitants dans ces quatre pays est resté bien inférieur à la moyenne de l'OCDE en 2011.

En 2011, le nombre d'infirmiers par médecin allait de 4.5 au Japon à 0.5 en Grèce et 1 en Turquie. Ce rapport était également relativement faible au Mexique, en Espagne, en Israël et au Portugal, où il était de 1.5 au maximum. La moyenne de la zone de l'OCDE était légèrement inférieure à 3 infirmiers par médecin, la majorité des pays comptant entre 2 et 4 infirmiers pour 1 médecin.

En 2011, on dénombrait 43 infirmiers nouvellement diplômés pour 100 000 habitants en moyenne dans l'OCDE. C'est en Corée, en Slovénie, au Danemark et en Suisse que ce chiffre était le plus élevé, et au Mexique, en Israël, en République Tchèque, en Turquie, en Italie et au Luxembourg qu'il était le plus faible et représentait moins de la moitié de la moyenne de l'OCDE. Les taux de diplômés dans cette profession sont traditionnellement faibles au Mexique, en Turquie et en Israël, trois pays où le nombre d'infirmiers pour 1 000 habitants est relativement faible. Au Luxembourg, le taux d'infirmiers nouvellement diplômés est également faible mais bon nombre d'infirmiers se forment à l'étranger.

Définition

Le nombre d'infirmiers recouvre l'ensemble du personnel infirmier employé dans des structures publiques et privées et fournissant des services aux patients (« infirmiers en activité »), y compris les infirmiers libéraux. Dans les pays où il existe des infirmiers de niveaux différents, les données comprennent aussi bien « les infirmiers de niveau supérieur », qui ont un niveau de formation élevé et accomplissent des tâches de haut niveau, que les « infirmiers de niveau intermédiaire », dont le niveau de formation est moindre, mais qui sont néanmoins reconnus et enregistrés comme infirmiers. Les sages-femmes et les aides-soignants qui ne sont pas considérés comme infirmiers ne sont en principe pas pris en compte.

Comparabilité

Dans plusieurs pays (États-Unis, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Pays-Bas, Portugal, République slovaque et Turquie), les données comprennent non seulement les infirmiers qui dispensent directement des soins aux patients, mais aussi ceux qui travaillent dans le secteur de la santé en tant qu'administrateurs, enseignants, chercheurs, etc. Les données concernant la Belgique se rapportent à tous les infirmiers autorisés à exercer (d'où une forte surestimation).

S'agissant de l'Autriche, n'est pris en compte que le personnel infirmier employé dans les hôpitaux, ce qui entraîne une sous-estimation des effectifs. Les données relatives à l'Allemagne ne comprennent pas les quelque 277 500 infirmiers qui ont suivi trois ans d'études et interviennent auprès des personnes âgées (soit un effectif supplémentaire de 30 %).

Sources

- OCDE (2013), *Statistiques de l'OCDE sur la santé* (Base de données).

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- Delamaire, M. et G. Lafortune (2010), « Les pratiques infirmières avancées : Une description et évaluation des expériences dans 12 pays développés », *OECD Health Working Papers*, No. 54.

Publications statistiques

- OCDE (2013), *Panorama de la santé*, Éditions OCDE.

Bases de données en ligne

- *Statistiques de l'OCDE sur la santé*

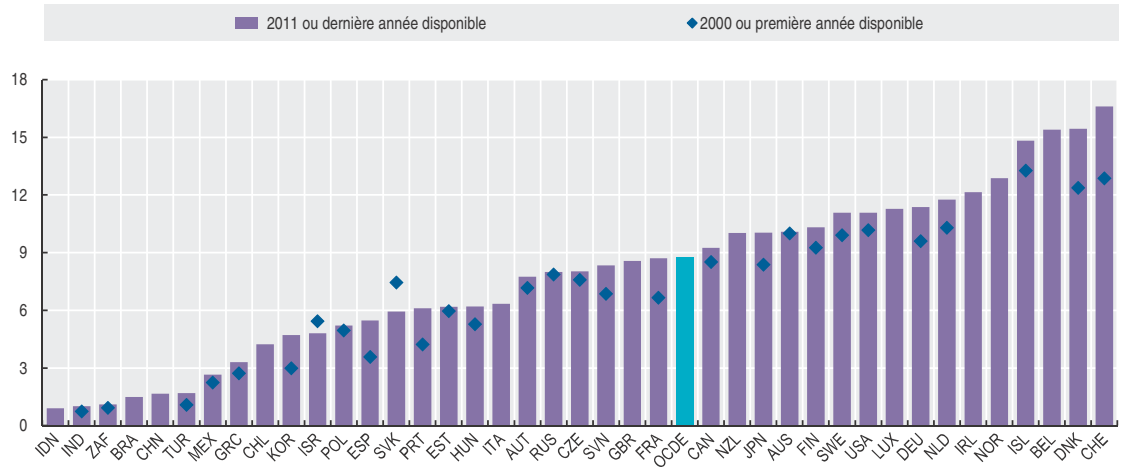
Sites Internet

- Base de données de l'OCDE sur la santé (matériel supplémentaire), www.oecd.org/sante/basedonnees.



Personnel infirmier en activité

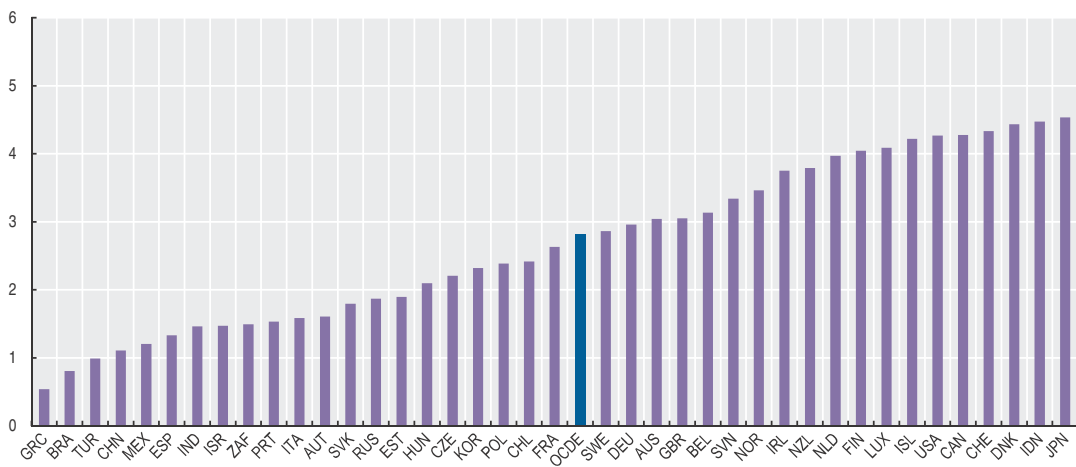
Pour 1 000 habitants



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933038172>

Rapport du nombre d'infirmiers sur le nombre de médecins

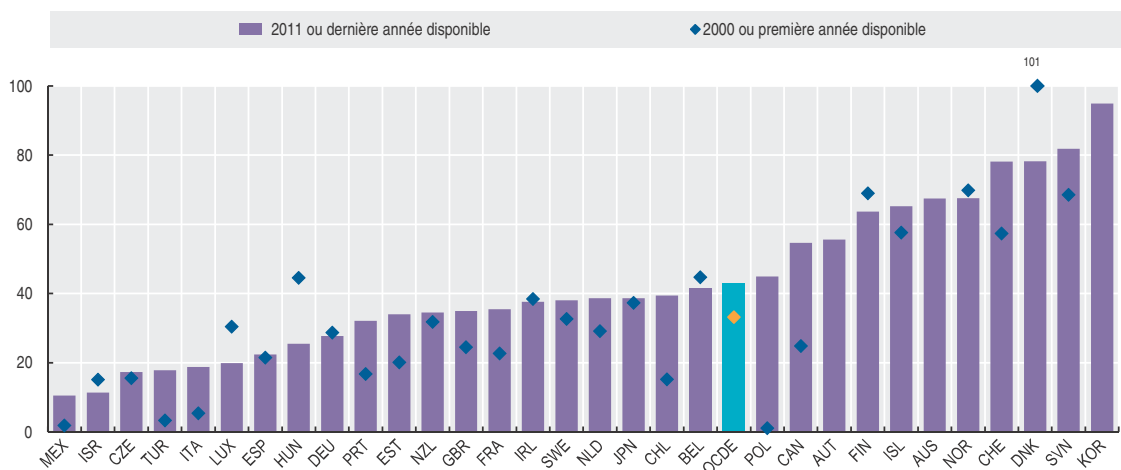
2011 ou dernière année disponible



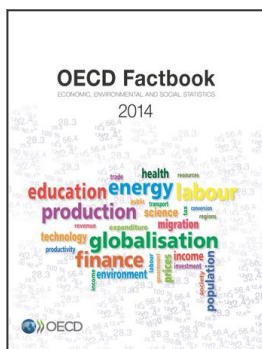
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933038191>

Diplômés en études d'infirmier

Pour 100 000 habitants



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933038210>



Extrait de :
OECD Factbook 2014
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Personnel infirmier », dans *OECD Factbook 2014 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2014-104-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.